



Sommaire

Editorial

- « Cristalline » vs eau du robinet p. 1

Questions d'actualité

- La loi sur l'eau est définitivement adoptée p. 1
- Congrès Astee 2007
Changements climatiques et services publics p. 2

Billet d'humeur

- Barcelone... à la volée p. 3

La vie des commissions

- Deux nouveaux groupes de travail p. 3

La vie des sections régionales

- Intenses activités des sections régionales p. 4

Agenda

p. 5

Le magazine TSM

p. 5

Rejoignez-nous

p. 5

Nombre de connexions sur le site

Visiteurs au
22 février 2007

250 597

Édito

« Cristalline » vs eau du robinet

La récente campagne de publicité de l'eau de source embouteillée « Cristalline » contre l'eau du robinet a provoqué de vives réactions de tous côtés - associations, élus, entreprises - relayées par la ministre de l'Ecologie et du développement durable.

En effet, ce sont bien les trois principales composantes du développement durable que cette action irresponsable attaquait :

- le social, car toute une partie de la population - qui juge inutile ou qui ne peut pas s'offrir de l'eau en bouteille - se voyait culpabilisée ;
- l'économique (et le bon sens !), en raison du facteur 100, sinon davantage, entre le prix du litre d'eau du robinet et celui en bouteille plastique ;

- l'environnement enfin avec, d'une part les consommations de pétrole destinées à la fabrication du plastique et aux transports et, d'autre part, l'élimination des déchets de bouteilles.

N'oublions pas que pouvoir et devoir fournir chaque jour au robinet une eau conforme aux normes est un aiguillon puissant :

- pour les actions de protection du milieu,
- contre les pollutions humaines, industrielles et agricoles,
- pour la recherche des meilleurs procédés, souvent biologiques, ou faisant appel aux technologies les plus avancées.

Rémi Guillet

Président de la commission Déchets et Propreté

Questions d'actualité

La loi sur l'eau est définitivement adoptée

Le projet de loi sur l'eau a été définitivement adopté, mercredi 20 décembre 2006, après quelque 10 ans de travaux. Le temps presse car la directive européenne sur l'eau (DCE) impose d'atteindre le « bon état écologique » d'ici à 2015. La loi - qui ne modifie pas les grandes lignes de la politique de l'eau en France - permettra-t-elle d'y arriver ? Nous

avons demandé à Pierre Roussel, président de l'Astee, de nous livrer ses premières réactions.

Quels sont les éléments positifs de la loi ?

Pierre Roussel : Le premier est qu'on en est enfin sorti ! L'accouchement a duré plus de 9 ans et demi ; un nouveau report aurait sans doute été fatal et le processus se serait arrêté

pour longtemps sans que rien puisse aboutir. La loi aborde beaucoup de domaines et les plus divers, de la pêche à la sécurité des ouvrages, de l'organisation du service public aux eaux pluviales. Il est donc difficile de dire « l'apport le plus important est celui-ci ». Si, de mon point de vue, je devais mettre en exergue quelques

sujets importants – même si le caractère positif des apports de la loi sur ces sujets peut être contesté – je citerais sans doute l'ONEMA, la réforme des redevances des Agences de l'eau, la question des boues de STEP, la taxe sur les eaux pluviales et l'agriculture (art.21).

Quelles sont les principaux manques ou lacunes ?

Pierre Roussel : Même si cela peut paraître paradoxal par rapport à ma réponse qui précède, je citerais à nouveau l'agriculture où l'on est pas allé jusqu'au fond du sujet. Un deuxième « handicap » est la longueur de ce texte et sa complexité, conséquence du fait qu'il

concerne beaucoup de sujets et que sa genèse a duré très longtemps. Du coup, chacun a voulu y introduire son sujet. On se trouve ainsi devant un texte très technique, voire uniquement technique, ce qui n'est pas forcément ce que l'on pouvait espérer d'une « grande loi » adoptée au terme de débats aussi longs et soutenus.

Que va-t-il se passer maintenant ?

Pierre Roussel : La loi prévoit peut être 80 textes d'application, je n'en ai pas fait le compte. Le Président de la République souhaite que les textes d'application des lois votées soient publiés le plus vite possible : le chantier est donc vaste et actif. Une première vague de

projets a déjà été examinée par le Comité national de l'eau, le 15 janvier 2007. Une autre le sera le 26 février prochain. Les textes urgents les plus importants me semblent être le décret de création de l'ONEMA et ceux concernant les instances de bassins et les redevances des Agences de l'eau, car ils conditionnent le fonctionnement même du service public de l'environnement et le financement du secteur. Sachant que la mise en application concrète de ces textes ne sera pas forcément simple, le plus tôt sera le mieux. •

Congrès Astee 2007

Changements climatiques et services publics

Dans les 50 prochaines années, notre planète va connaître des évolutions climatiques importantes. Les services publics français vont-ils savoir et pouvoir s'adapter ? Comment ? Sont-ils, eux aussi, émetteurs de gaz à effet de serre (GES) ? Si oui, comment limiter ces émissions, ou en limiter l'impact ? Les investissements des collectivités territoriales sont réalisés pour durer au moins 1/2 siècle : comment faire évoluer ceux qui existent ou concevoir ceux à réaliser pour qu'ils soient adaptés aux conditions des prochaines décennies ? Dans ce nouveau contexte, comment appréhender la répartition des usages de l'eau entre eau potable, milieux naturels et besoins agricoles ?

Telles sont quelques unes des interrogations auxquelles le congrès 2007 de l'Astee s'efforcera de répondre. Placé sous le thème général des « *Conséquences des changements climatiques sur les services publics d'eau potable, d'assainissement, de déchets et sur les ressources et les milieux aquatiques* », ce 86^{ème} congrès se déroulera à Barcelone, du 4 au 7 juin 2007.

Forte de conditions climatiques plus sévères qu'en France, la Catalogne a-t-elle une gestion particulièrement économe de l'eau ? Quelles solutions innovantes sont mises en œuvre pour répondre aux besoins : gestion de la demande

privée, industrielle, agricole ; ressources nouvelles ; désalinisation ; réutilisation des eaux usées ; stockage des eaux de pluie, etc. ? Plus largement, quelle est la politique de l'eau en Espagne ? Comment la gestion intégrée s'organise-t-elle aux niveaux national, régional, du bassin ?

L'approche des catalans en matière de collecte et de gestion des déchets sera également analysée : collecte pneumatique, gestions des déchets organiques, tri à la source, obtention d'énergie et d'engrais à partir de la fraction organique des déchets municipaux, etc.

En plus des interventions magistrales sur le thème général du congrès, chacune des sessions des différentes commissions de l'Astee s'inscrira dans une démarche identique : quelle est la part des services publics dans les émissions de GES; comment améliorer la gestion des services publics quant à leur impact environnemental ; comment assurer une gestion économique de la ressource ; quelles peuvent être les innovations économes en ressources, y compris énergétiques ?

Au cours du congrès, le prix de l'Astee 2007 sera remis à une ou à un jeune chercheur en sciences appliquées de l'environnement, pour une thèse soutenue entre le 1^{er} septembre 2005 et le 31 janvier 2007. Il sera également procédé à la signature de l'accord de coopération entre le CIWEM (The chartered institution of water & environmental management) et l'Astee, pour développer les échanges avec cette organisation soeur en Grande-Bretagne et organiser des manifestations conjointes. •





Billet d'humeur

Barcelone... à la volée

Le plus souvent entre deux portes, deux réunions, deux déplacements, il nous a fallu faire « la chasse aux présidents » pour qu'à la volée « ils nous résumant en quelques mots la thématique de la session organisée à Barcelone » qu'ils animeront à l'occasion du 86^{ème} congrès de l'Astee. Notre « battue » fut systématique, le plus fréquemment grâce au relais de leurs sympathiques et efficaces assistantes, et nous avons généralement pu obtenir soit le contact téléphonique direct, soit le message confié au courriel médiateur.

Ainsi va la communication, avec ses contraintes, ses échecs et ses succès, toujours pour la « plus grande gloire » de l'Astee !

Lundi 4 juin 2007

Après l'ouverture solennelle du Congrès par Pierre Roussel, président de l'Astee, et les

allocutions de Peter Cook, président de l'EWA -qui prendra ses fonctions en mai prochain- et d'un représentant de la direction générale Environnement de l'Union européenne, c'est à Jean-Philippe Torterotot que reviendra le redoutable honneur d'introduire le sujet « Conséquences des changements climatiques pour les services publics d'eau potable, d'assainissement, de déchets et sur les ressources en eau et les milieux aquatiques ». Il précise notamment : « la question des changements climatiques et de leurs incidences continue de prendre de l'importance aux yeux des décideurs et de la population, en même temps qu'évolue la nature des préoccupations.

Au fur et à mesure que se précisent les évolutions constatées au cours des dernières décennies et que se réduisent les incertitudes sur la prévision d'évolutions

futures, les décideurs – gestionnaires et scientifiques (pour ne pas mentionner les politiques) – sont conduits à aborder non seulement les enjeux d'atténuation des changements (réduction des émissions directes des gaz à effet de serre, réduction des consommations énergétiques, accroissement de la part d'énergies renouvelables), mais aussi l'adaptation aux incidences de ces changements prévus, possibles ou encore à identifier. Il s'agit de réduire ou limiter les inconvénients de ces incidences et d'en exploiter les avantages éventuels. »

« Les services publics d'eau, d'assainissement et de déchets ménagers sont concernés par les enjeux d'atténuation et, comme les ressources en eau et milieu aquatiques, ils sont exposés aux incidences

» Suite page 4

La vie des commissions

Deux nouveaux groupes de travail

Deux nouveaux groupes de travail ont récemment vu le jour au sein de l'Astee : « Révision de l'instruction technique n°77-184 relative au calcul des réseaux d'assainissement » et « Architecture-urbanisme et gestion des déchets ».

Depuis plus de 4 ans, date de parution du « Guide de l'eau dans la ville » du CERTU, les concepteurs de réseaux d'assainissement se déclarent demandeurs de guides, outils, méthodes et recettes pour les aider à mieux concevoir les réseaux d'assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales. Constitué à l'initiative de la commission Assainissement de l'Astee, le groupe de travail « Révision de l'instruction technique n°77-184 relative au calcul des réseaux d'assainissement » a déjà mené une enquête auprès des prescripteurs (bureaux d'études privés et publics, canalisateurs)

pour déterminer l'importance de ce qui, probablement, prendra la forme d'un guide technique. Dans cet ouvrage, il apparaît nécessaire de balayer l'ensemble des méthodes de dimensionnement des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, ainsi que les divers ouvrages relevant de techniques alternatives. L'exploitation sera également abordée car, même si les réseaux deviennent plus étanches, les eaux usées sont plus concentrées. Le cadre de l'ouvrage est en cours d'élaboration et sa publication est aujourd'hui envisagée pour la deuxième moitié de 2008.

A l'automne 2006, la commission Déchets et Propreté de l'Astee a décidé de créer un groupe de travail « Architecture-urbanisme et gestion des déchets » pour procéder à une analyse des modes de collecte des déchets liés à l'urbanisme et à l'architecture

dans la cité, avec comme axes d'étude : la nécessité de repenser l'organisation de la collecte via la poubelle, de réfléchir sur les évolutions des schémas d'urbanisme et de développement et sur l'approche architecturale des nouveaux quartiers urbains. Ce groupe devra porter sa réflexion sur les différents impacts de la collecte et de la pré-collecte des déchets ménagers, ainsi que des autres déchets produits sur un territoire donné. A long terme, l'objectif est d'élaborer un livre blanc, outil d'aide à la décision et à la communication, destiné aux élus et à leurs services. Dans un premier temps, une base de données sur les expériences novatrices sera constituée. Un recensement des textes législatifs et réglementaires en la matière sera également réalisé. •

Billet d'humeur (suite)

des changements climatiques, mais aussi plus largement aux incidences de différents changements globaux d'ordres économiques, sociaux et environnementaux. »

« Les questions posées aux spécialistes de l'eau, de l'assainissement et des déchets concernent le suivi et la prévision des incidences (à diverses échéances et divers pas de temps, sur des bilans, des états moyens saisonniers, des événements extrêmes...), la contribution efficace à l'atténuation des changements climatiques d'origine anthropique, les stratégies, méthodologies et technologies d'adaptation en situation d'incertitude. »

Martine Vullierme, présidente de la commission eau potable de l'Astee et présidente de la session qui débutera à 15 heures sur le même thème, déclare : « La session eau potable s'attachera à mettre en évidence les moyens d'adapter l'alimentation en eau aux nouvelles conditions. Seront ainsi passés en revue les moyens de limiter les pertes, comme les changements de ressources, dans la mesure du possible,

ou l'utilisation de l'eau de mer. La session traitera également de la contribution des services d'eau potable aux émissions de gaz à effet de serre, avant de conclure sur le nécessaire partage des ressources ».

Mardi 5 juin

Sous la présidence de **Gérard Sachon**, président de la commission ressources en eau et milieux aquatiques de l'Astee, la session correspondante comprendra « huit interventions portant sur les conséquences simulées ou observées du changement climatique sur les ressources en eau et les milieux aquatiques continentaux. La première intervention, en provenance de la direction générale de l'Environnement de la commission européenne et du représentant des agences de l'eau auprès de l'Union européenne, présente les différents impacts environnementaux, économiques et sociaux à l'échelle de l'Europe. La question de la demande en eau sous contrainte de changement climatique est abordée dans les deux communications suivantes. Un groupe de trois communications porte sur la

disponibilité des ressources, qu'elles soient superficielles ou souterraines. Enfin, les deux dernières abordent les conséquences du changement climatique sur les communautés aquatiques et la qualité de l'eau de cours d'eau ».

Deux sessions se dérouleront en parallèle l'après-midi. **Rémi Guillet**, président de la commission déchets et propreté de l'Astee, présidera la session éponyme, tandis que **Jean Baron**, président de la commission corrosion-protection des réseaux de l'Astee, présidera la session correspondante.

La journée prendra fin avec, d'abord, la signature de l'accord de coopération CIWEM-Astee, puis la remise du prix de l'Astee 2007.

Mercredi 6 juin

Une « journée catalane » avec, le matin, une série de conférences au Musée de l'eau Agbar (Mise en œuvre de la directive cadre en Espagne, désalinisation, réutilisation des eaux usées, problématique des ressources en eau de la Catalogne, gestion de l'eau et usages industriels de l'eau) et, l'après-midi, des visites techniques : à l'Ecoparc del Mediterrani, à la station d'épuration du Baix Llobregat (Depurbaix), au bassin de régulation des eaux pluviales du parc Juan Miro, à la station de production d'eau potable de Sant Joan Despi.

Jeudi 7 juin

Daniel Villessot, président de la commission Assainissement de l'Astee et qui présidera la session éponyme, précise : « trois domaines complémentaires seront traités : évaluations des impacts des systèmes d'assainissement sur les émissions de gaz à effet de serre ; adaptation de l'exploitation des systèmes d'assainissement aux situations climatiques extrêmes ; valorisation économique des réutilisations des eaux usées traitées. Interventions et retours d'expériences des spécialistes de l'Astee illustreront les problèmes posés et identifieront les domaines à mieux connaître. »

A 15 heures, Pierre Roussel procèdera à la clôture du 86^e congrès de l'Astee. •

La vie des sections régionales

Intenses activités des sections régionales

Différentes thématiques ont été ou seront traitées dans les régions :

La gestion des réseaux d'eau potable ou d'assainissement : à Rennes, le 1^{er} février 2007, sur la qualité des réseaux d'assainissement (fascicule 70 et charte de qualité notamment) ; en PACA, au cours du 1^{er} semestre 2007, sur la gestion patrimoniale des réseaux d'eau et d'assainissement ; en Rhône-Alpes, le 9 octobre 2007 ;

Les « caractéristiques et origines des flux polluants dans les réseaux d'assainissement unitaire », en Ile de France (Marne la Vallée), le 29 janvier 2007, en collaboration avec l'OPUR (Observatoire des polluants urbains) ;

« Azote, phosphore, pesticides : les nouvelles stratégies de réduction des flux amont », en Alsace (ENGEES en collaboration avec l'UPL), le 8 février 2007 ;

La problématique des substances chimiques et leurs impacts sur l'environnement et la santé, le règlement européen REACH, à Lyon, le 28 février 2007 ;

La section régionale Lorraine-Alsace organise, le 22 mars 2007, la visite du centre de production et d'étalonnage des débitmètres électromagnétiques de la société Hendress+Hauser ;

La qualité de l'eau au robinet du consommateur : un enjeu d'actualité à l'épreuve du développement durable à Vannes, le 17 avril 2007.

Utilisation des roseaux en traitement des effluents urbains et industriels à Granville (50), au 2^e trimestre 2007 ;

Les polluants émergents persistants dans les milieux aquatiques, au Havre (76) en octobre 2007 ;

» Suite page 5

Agenda

- **Astee – Congrès 2007** – Barcelone – 4-7 juin 2007
Conséquences des changements climatiques sur les services publics d'eau potable, d'assainissement et des déchets ainsi que sur les milieux naturels.
- **Novatech 2007**
6^e conférence internationale sur les techniques et stratégies durables pour la gestion des eaux urbaines par temps de pluie – GRAIE, en partenariat avec Grand Lyon, section régionale Rhône-Alpes, Agences de l'eau, Eurydice 92, Lyon, Astee – Lyon Eurexpo – 25-28 juin 2007.

Rejoignez-nous

Créée en 1905, l'Astee est une association reconnue d'utilité publique, habilitée à faire des recommandations aux pouvoirs publics. Elle rassemble des experts, chercheurs, scientifiques et praticiens ainsi que des représentants d'organismes publics et privés et de ministères qui interviennent dans les différents secteurs de l'environnement

Renseignements, adhésions, abonnements

83, avenue Foch – BP 39.16 – 75761 Paris Cedex 16 – Tél : 01 53 70 13 53
Fax : 01 53 70 13 40 – site : www.astee.org
email : astee@astee.org

Régie publicitaire

Les Editions Magenta
12, avenue de la Grange – 94100 Saint Maur
Tél : 01 55 97 07 03 – Fax : 01 55 97 42 83
email : L.E.M.@wanadoo.fr

Editeur : Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE)
83, avenue Foch – BP 39.16 – 75761 Paris Cedex 16
www.astee.org

Directeur de la publication : Pierre Roussel
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Rémi Guillet, Claude Mariet, François Mauvais, Danièle Meunier, Raymond Pinoit, Pierre Roussel, Gérard Sachon, Jean-Philippe Torterotot, Gérard Touzé, Daniel Villéssot, Jean-Claude Vuillet, Martine Vullierme
Rédaction : Agence DM&A
Maquette : Trampo'Ligne – 19, rue du Mail – 75002 Paris – email : anne.aubert@wanadoo.fr

La vie des sections régionales (suite)

L'assainissement non collectif en milieu tropical par la section Antilles-Guyane : l'objectif est de rédiger un guide méthodologique et d'organiser une formation des acteurs locaux sur ce sujet en automne 2007.

En conclusion, des dates à retenir :
28 février 2007, à Lyon (section régionale Rhône-Alpes), le règlement européen REACH, conférence ouverte aux membres de l'Astee, sans frais, inscription par mél auprès de : raymond.pinoit@tele2.fr ;

22 mars 2007, visite d'usine par la section régionale Lorraine-Alsace, inscription par mél auprès de : cedric.fagot@fr.endress.com.

18 avril 2007, à Vannes (Section Ouest Bretagne-Pays de Loire), La qualité de l'eau au robinet du consommateur : un enjeu d'actualité à l'épreuve du développement durable.

Raymond Pinoit
Vice-président de l'Astee
Chargé des relations avec
les sections régionales



> Visite de la station d'épuration de Burdigues (42) par la section régionale Rhône Alpes

Le magazine TSM



N° 11/2006

Numéro consacré aux « Caractéristiques et origines des flux polluants dans le réseau d'assainissement unitaire ».

N° 01/2007

Numéro consacré aux « Nouvelles recommandations pour l'inspection visuelle des réseaux d'assainissement ».

N° 12/2006

Trois reportages dans la partie magazine, respectivement sur « Roffiac choisit la phytoépuration sur lits de roseaux » ; « le polypropylène facilite le travail du canalisateur » ; « la climatisation des voitures en pleine mutation ».

Deux dossiers, l'un sur « Eau potable et risques chimiques » ; l'autre sur « Matériaux et traitement de l'eau ».